



Traité Avot

Michna 4 - Chapitre 5

עֲשָׂה נִסִּים נֶעֱשׂוּ לְאַבוֹתֵינוּ בְּמִצְרַיִם וְעֲשָׂה עַל הַיָּם. עֲשָׂה
נִסְיוֹנוֹת נִסּוּ אֲבוֹתֵינוּ אֶת הַמָּקוֹם בְּרוּךְ הוּא בַּמִּדְבָּר, שְׁנֵאָמַר
(בַּמִּדְבָּר יֵד), וַיִּנָּסוּ אֹתִי זֶה עֲשֹׂר פְּעָמִים וְלֹא שָׁמְעוּ בְּקוֹלִי:

D'ieu fit dix miracles en faveur de nos ancêtres en Egypte, et dix sur la Mer, D'ieu frappa l'Egypte de dix plaies, et Il envoya dix autres plaies en Egyptiens sur la Mer. Nos ancêtres ont tenté dix fois dans le désert, comme il est dit (Bamidbar 14,22) : « Ils M'ont tenté dix fois déjà et n'ont pas obéi à Ma voix ».



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions